

Il en est de même de ce qui regarde le *Nouveau Testament de Quesnel*. Le Roi n'a promis la lettre de satisfaction, ainsi qu'on le vient de dire, que sur l'assurance du Cardinal qu'il agiroit effectivement contre ce Livre.

La suppression du Privilege du Roi, & la demande que le Roi a faite au Pape de la Constitution qui le condamne, sont des preuves évidentes du contraire de ce que l'on a osé avancer sur le *Nouveau Testament de Quesnel*.

Bien loin que j'aye agi pour empêcher que Mr. de Luçon vint à la dernière Assemblée du Clergé, je n'en ai rien sçu que long-tems après ce changement. Pour ce que l'on dit de mon indignation contre les Evêques de Luçon & de la Rochelle, les lettres de ma main que je leur ai écrites, & qu'ils auront gardées, sans doute, font foi du contraire. Et sur ce que l'on dit que Mr. l'Archevêque de Bordeaux, & les autres avec qui j'ai parlé de ces matieres, sont entièrement dévoüez à Mr. le Cardinal de Noailles, je sçai qu'ils lui ont tenu tête, & porté des propositions sur des choses qui ne lui plaisoient aucunement.

Sur ce que l'on publie que je me declare hautement pour le parti, cela n'est pas plus vrai que le prétendu Jugement que l'on dit que j'ai rendu contre les trois Evêques. Il en est de même de toute l'histoire de ma conversation avec le Pere le Tellier, au sujet d'un ouvrage sur le Pere Quesnel: elle est absolument imaginée, & dans le fait & dans le principe. Je ne lis point continuellement S. Augustin, & hors ses Confessions & quelques-unes de ses Lettres, & de ses premiers Ouvrages que j'ai lus il y a sept ou huit ans, je n'ai rien vû des Ecrits de